

Nouméa, le 21 avril 2010

Communiqué de presse

SÉMINAIRE RÉGIONAL POUR LE PACIFIQUE, 18 au 20 mai 2010, CPS, Nouméa

Dans son discours de politique générale du 31 août 2009, le président du gouvernement s'est engagé à porter la parole du pays dans le cadre des travaux du comité de décolonisation des Nations Unies. Il avait notamment indiqué son intention que le prochain séminaire annuel du « comité des 24 » se tienne en Nouvelle-Calédonie.

Dans cette perspective, le 6 octobre 2009, à l'occasion de l'Assemblée générale des Nations Unies, entité plénière et décisionnelle de l'ONU, une délégation calédonienne représentant toutes les institutions du pays et toutes les sensibilités politiques, s'est rendue à New York pour assister aux travaux de la 4ème commission de cette assemblée générale, en charge notamment de l'examen des travaux du comité de décolonisation. Elle a pu, à ce titre, exposer le chemin accompli ces dix dernières années et dresser un premier bilan de l'Accord de Nouméa, qui, comme chacun le sait, est un accord de décolonisation.

À cette occasion, le gouvernement avait demandé aux Nations Unies que le séminaire annuel organisé par le comité puisse, dès 2010, se dérouler en Nouvelle-Calédonie. Cette proposition avait reçu un accueil favorable de la Papouasie-Nouvelle-Guinée et de Fidji.

La Nouvelle-Calédonie accueillera ainsi, le « séminaire régional pour le Pacifique sur la décolonisation », du 18 au 20 mai prochain, dans les locaux du Secrétariat général de la Commission du Pacifique (CPS). Ce séminaire a pour but de permettre au « Comité de décolonisation » de réunir des représentants de territoires non autonomes, des experts, des membres de la société civile et d'autres parties prenantes dans le processus de décolonisation, susceptibles d'éclairer et d'enrichir ses travaux. Il doit permettre ensuite au comité de décolonisation d'analyser et d'évaluer de façon réaliste la situation dans les territoires non autonomes, ainsi que les moyens par lesquels les Nations Unies et l'ensemble de la communauté internationale pourraient améliorer les programmes d'assistance aux territoires. Le « comité de décolonisation » se tiendra en juin prochain à New York afin notamment d'examiner plus en détail les vues exposées au séminaire. C'est enfin sur la base de ces travaux qu'il soumettra des propositions concernant la réalisation des objectifs de la « deuxième décennie internationale de l'élimination du colonialisme », à l'Assemblée générale des Nations Unies (sa 4e commission) qui se réunira, quant à elle, comme chaque année, à New York à partir d'octobre 2010.

Le comité spécial de décolonisation est aussi dénommé « comité spécial des 24 » pour le nombre initial de ses membres (ils sont actuellement 28, tous États souverains et membres de l'organisation des Nations Unies). Dans le cadre de sa mission de suivi de l'application de la déclaration des Nations Unies sur la décolonisation, il veille à la bonne diffusion de l'information et à la mobilisation de l'opinion publique en faveur de ce processus. Il pilote, enfin, le programme d'aide dédié aux populations des 16 territoires non autonomes encore inscrits à la liste du comité de décolonisation. Dans cette liste, les territoires océaniques qui vont être concernés par ce séminaire « Pacifique » sont, outre la Nouvelle-Calédonie, Guam, Pitcairn, les Samoa américaines et Tokélaou.